CPAC

Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)
Comité Inter-états des Pesticides de l'Afrique Centrale (CPAC)

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION DE CANDIDATUTRES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONTROLEUR FINANCIER AU CPAC

N° 000098/CEMAC/CPAC/DG/22

I. Afin de compléter le tableau de ses acteurs financiers tel que le préconise le Règlement financier en vigueur au sein de la Communauté, le Comité inter-Etats des Pesticides de l'Afrique Centrale (CPAC), Institution Spécialisée en charge de la gestion commune et harmonisé des pesticides dans l'espace CEMAC ayant son siège à Yaoundé au Cameroun, lance un appel de manifestation de candidatures pour le recrutement de son Contrôleur financier.

II. Le Contrôleur financier, fonctionnaire Communautaire de la classe CI, placé sous l'autorité administrative du Directeur Général, assure sa fonction dans la limite des prérogatives que lui confère le Règlement financier. Il est chargé d'exercer un contrôle portant sur tous les actes d'engagement de l'Institution ayant une incidence financière. Il émet notamment, d'un point de vue financier, son avis motivé sur la régularité et la conformité des actes susceptibles d'entrainer une incidence budgétaire ou financier. Administrateur de la nomenclature budgétaire de l'Institution, il sera juge de la régularité de la dépense et de la sincérité du budget du CPAC. A ce titre, il sera chargé, entre autre, d'apposer son visa sur tous les actes d'engagement financier, de liquidation et ordonnancement qui lui sont soumis par l'ordonnateur et de présenter une note d'observations sur les projets de budget. Il tiendra une comptabilité des dépenses engagées et présentera un rapport annuel sur son contrôle. Ledit rapport sera annexé aux états financiers du CPAC à transmettre à la Commission de la CEMAC et à la Cour des Comptes Communautaire.

III. Conditions à remplir :

Le poste est ouvert aux ressortissants de l'un quelconque des Etats de la CEMAC, a l'exception du Gabon, remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un diplôme d'Etude supérieur d'au moins BAC+5 ans dans les domaines de la finance publique, de la comptabilité ou de la gestion.

financière. La connaissance du droit est nécessaire dans l'exercice de cette fonction ;

- Disposer d'au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans les matières de contrôle au sein d'un organisme public ou d'une Institution internationale ;
- Maitriser les procédures de gestion publique ;
- Etre âgé de moins de 50 ans au 1er janvier 2023 ;
- Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité ;
- Avoir une bonne maitrise en langue française et d'au moins une autre langue officielle de la Communauté (Anglais, Espagnol Arabe.) ;
- Avoir la maitrise de l'outil informatique et d'au moins un logiciel de comptabilité.

IV. Constitution de dossier de candidature pour la présélection

Les dossiers de candidatures devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae
- Des copies certifiées conformes des diplômes universitaires
- Tous documents attestant les expériences professionnelles annoncées dans le CV :
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins trois mois ;
- Un certificat de Nationalité ;

Les originaux des diplômes universitaires seront exigés en cas de recrutement.

V. Modalités de recrutement

Les dossiers de candidature seront examinés par le Comité Consultatif Permanent de Recrutement et d'Avancement du CPAC. Des interviews suivront avec les candidats présélectionnés.

Le recrutement du Contrôleur financier étant du ressort du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC), les dossiers des trois premiers candidats seront transmis à cette instance via le Conseil d'Administration du CPAC.

VI. Autres informations

Les dossiers de candidature doivent être adressés à Monsieur le Directeur Général du CPAC et transmis par Mail, version PDF, à l'adresse suivante : dgcpac-

BP 16344 – Yaoundé (Cameroun) – Tél./Fax (237) 222 20 31 99 – Site web.: www.cpac-cemac.org

dgcpac@yahoo.fr. La date limite des envois de dossiers est fixée **au 31 août 2021 à 15h30 minutes.**

Yaoundé, le 21 JUIL 2022

M. Auguste ITOUA
Directeur Général

BP 16344 – Yaoundé (Cameroun) – Tél./Fax (237) 222 20 31 99 – Site web.: www.cpac-cemac.org